

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

DÉPARTEMENT DE L'EURE – ARRONDISSEMENT DE BERNAY

D029/2018

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille dix-huit, le 6 avril à 14 heures, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux administratifs du pôle de Beaumesnil de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, 44 rue du Château – Beaumesnil - 27410 Mesnil en Ouche, sous la vice-présidence de Madame Martine VATINEL.

Date de convocation : 29 mars 2018

<p>Nombre de membres</p> <p>En exercice : 21</p> <p>Présents : 14</p> <p>Votants : 15</p>	<p>Étaient présents : Mme BINET, Mme BLOTIERRE, M. DELAMARE, M. DU MESNIL-ADELEE, M. GRIHAULT, M. GUÉNIER, Mme JORISSEN, M. MALARGÉ, M. MALHERBE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme TERRASSE, Mme VAN DEN DRIESSCHE, Mme VATINEL.</p> <p>Étaient absents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, Mme ERARD, M. KAREB, M. PALADE, Mme VANDERHOEVEN, M. ARNAUD</p>
---	---

Pouvoirs : M. ARNAUD a donné pouvoir à M. DU MESNIL-ADELEE

Secrétaire de séance : Madame Brigitte BINET

Objet : Espace de Vie Sociale de la Trinité de Réville – Fixation de la tarification des animations assurées par la M.J.C. dans le cadre du programme pédagogique d'éducation à l'environnement.

PJ : Programme d'animations

Madame la Vice-Présidente rappelle la délibération n°17D101 du 28 novembre 2017 par laquelle le Conseil d'Administration a approuvé la convention d'objectifs entre la Maison des Jeunes et de la Culture – M.J.C. – de Bernay et le C.I.A.S. de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, pour l'année 2018.

Elle souligne que, dans le cadre de cette convention, la M.J.C. propose un programme d'animations en éducation à l'environnement ; programme annexé à la présente délibération.

Madame la Vice-Présidente indique qu'il convient d'acter la tarification des animations assurées par la M.J.C. dans le cadre de ce programme et fait la proposition suivante :

- Journée complète : 7€ par enfant
- Demi-journée : 4€ par enfant
- Gratuité pour les accompagnateurs

Madame la Vice-Présidente propose que ces tarifs soient applicables à compter du 1^{er} mai 2018.

Après avoir oui et délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité :

- ↳ Approuve la tarification ci-dessus énoncée des animations assurées par la M.J.C. de Bernay dans le cadre du programme pédagogique en éducation à l'environnement et son application à compter du 1^{er} mai 2018.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Jean-Claude ROUSSELIN.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200003770-20180406-18D029-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/04/2018



A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Jean-Claude Rousselin". The signature is written in a cursive style and is positioned to the right of the circular stamp.